

LES INDISPENSABLES

Equipements et matériels nécessaires à la donneuse :

Disposer impérativement d'un **congélateur** au domicile ou pouvoir stocker le lait à l'hôpital.

Tout le matériel pour le recueil du lait (tire-lait, biberons, tételles...) est fourni par le lactarium.

Les règles d'hygiène :

Se laver les mains et les seins avec du savon sur-gras liquide avant le recueil du lait et les sécher avec du papier jetable (pas de serviette éponge). Nettoyer au liquide vaisselle et stériliser systématiquement le matériel utilisé pour le recueil.

Règles de conservation du lait maternel

Conserver le lait au réfrigérateur à + 4°C dans la zone la plus froide pendant **48 h maximum**.

Dépassé ce temps, **congeler le lait à - 18°C** et le **conserver 4 mois maximum**.

- Ne jamais recongeler du lait décongelé.
- Ne jamais mélanger du lait fraîchement recueilli et du lait congelé.

Comment les lactariums collectent-ils le lait ?

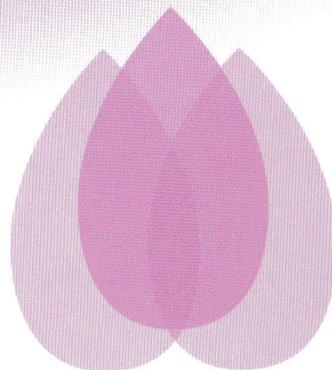
Le lait est collecté à domicile par un employé du lactarium avec un véhicule équipé de caissons frigorifiques pour respecter la chaîne du froid.

Les passages sont espacés de 15 jours à un mois suivant la proximité du domicile de la donneuse et la capacité de son congélateur. Dans certains cas, des donneuses peuvent amener le lait récolté au lactarium si leur domicile est proche ou recueillir le lait dans certains établissements (Néonatalogie, Lactarium usage interne).

Où le lactarium redistribue-t-il le lait ?

Dans les établissements de santé (service de néonatalogie, pédiatrie...) exceptionnellement. Au domicile des parents sur prescription médicale.

LE DON DE LAIT, PENSEZ-Y, PARLEZ EN.



OU SE RENSEIGNER SUR LE DON DE LAIT ?

Directement à l'Association Des Lactariums de France :

ADLF Necker

149 rue de Sèvres - 75015 Paris

Site internet de l'Association Des Lactariums de France :

<http://sdp.perinat-france.org/ADLF>

Brochure réalisée sous la direction
de Mélanie Camps (Sage-femme) et de Virginie Rigourd
(Médecin responsable du Lactarium Régional
d'Ile de France)

PHILIPS France Commercial - Société par actions simplifiée - Capital social : 3 100 000 € - Siège social : 33 rue de Verdun 92150 Suresnes - 811 847 243 RCS Nanterre



MÉMO POUR LES OFFICINES

DON DE LAIT

Médicament et Allaitement

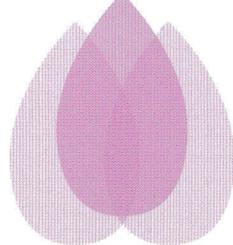
Avec la collaboration
de **Philips AVENT**



“

Faire un don de lait, c'est un peu plus qu'allaiter”

Lactarium de Paris



LES MISSIONS DU LACTARIUM :

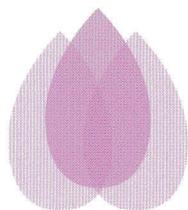
Le lactarium est une banque de lait maternel et un centre de conseil qui :

- Réalise la collecte, la préparation, la qualification, l'analyse et le traitement du lait maternel ainsi que sa distribution,
- Soutient et accompagne les mamans allaitantes ayant leur enfant hospitalisé,
- Conseille les mamans allaitantes,
- Promeut l'allaitement maternel et le don de lait,
- Renseigne sur les contre-indications médicamenteuses et l'allaitement,
- Organise des formations et enseigne.

LE DON DE LAIT AU LACTARIUM :

La donneuse confie son lait au lactarium pour qu'il soit analysé, traité et ensuite donné à un nourrisson hospitalisé sur prescription médicale précise :

- Prématurés < 34 semaines d'aménorrhée
- Poids de naissance < 1500 – 1800 g
- Pathologies spécifiques (digestives, etc.)



DES CONSEILS POUR LES MAMANS

La donneuse est une femme en maternité ou à domicile qui allaite son bébé parfois lui-même hospitalisé et qui offre son excédent de lait à des nouveau-nés fragiles.

Conditions de recrutement par le lactarium :

- Don minimum accepté d'environ 1 litre pour la période totale du don,
- **Entretien préalable / questionnaire** pour éliminer les contre-indications au don de lait,
- **Prise de sang des sérologies obligatoires.**
Le dépistage est réalisé lors du premier don et répété tous les 3 mois.
 - Anticorps anti-VIH 1 et 2 / Antigène HbS et Anticorps anti-HbC
 - Anticorps anti-HCV / Anticorps anti-HTLV 1 et 2
- **Validation de la candidature par le médecin** responsable du lactarium.

QUELS SONT LES ANTÉCÉDENTS ET FACTEURS DE RISQUE INCOMPATIBLES POUR LE DON ?

- Usage de drogues y compris cannabis, tabagisme, alcoolisme
- Relations à risque de la donneuse ou de son partenaire et infections sexuellement transmissibles (IST)
- Antécédent de transfusion de produits sanguins ou antécédent de transplantation de tissu ou d'organes
- Dialyse rénale
- Antécédent d'insémination artificielle sans contrôle préalable du donneur
- Antécédent de traitement par des hormones hypophysaires extractives **avant 1986** / Antécédent personnel ou familial d'une maladie neurovégétative
- Séjour en Angleterre **avant 1996** de plus d' 1 an cumulé / Sujet en contact avec Ebola ou ayant voyagé dans une zone à risque (Guinée Sierre Leone)

MÉDICAMENTS ET ALLAITEMENT

Une majorité de médicaments sont compatibles avec l'allaitement maternel si on utilise les bonnes sources d'information :

- **Lactamed** <https://toxnet.nlm.nih.gov/newtoxnet/lactmed.htm>
- **Lactancia** www.e-lactancia.org
- **T Hale** (medications and mothers'milk),
- **CRATT**,
- **Lactarium régional.**

Dans le cas contraire, il faut tirer le lait et le jeter pendant 5 demi vies après la dernière prise.

Attention aux associations médicamenteuses et à la phytothérapie, pas d'automédication.

Prise de certains médicaments : Penser devant tout bébé présentant des symptômes atypiques et allaité, aux passage de médicaments.



Avec la collaboration de **Philips AVENT**